



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

04/04/2024

Contre les attaques austéritaires du gouvernement développer les luttes unies

Depuis l'annonce officielle du déficit public de 5,5% du PIB et de la dette publique de 110,6% du PIB^[1], le gouvernement maintient ses objectifs. « *Ma détermination à rétablir les finances publiques et à repasser sous les 3% de déficit public en 2027 est intacte* », a assuré le ministre de l'Économie.

Promesse qu'il ne pourra tenir qu'en imposant des coupes budgétaires drastiques jusqu'à la fin du quinquennat. Pour arriver à 3% de déficit en 2027, ce n'est pas 30 milliards d'économie annoncé par Le Maire, pas plus que les 50 milliards de la Cour des Comptes, Pour l'OFCE^[2], passer de 5,5% à 3% de déficit avec une croissance faible représenterait au total de 70 à 80 milliards d'euros.

Chaque jour le gouvernement par l'intermédiaire du 1^{er} ministre, du ministre de l'Économie, égrènent une avalanche de propositions pour rentrer dans les rangs, et respecter les règles votées par les eurodéputés. « *Tout est sur la table Rien n'est fixé, rien n'est exclu* » a martelé Attal ce mardi 2 avril à l'Assemblée. En respectant un principe intangible *prendre dans la poche des travailleurs y compris au plus modestes pour gaver le capital !*

* Nouvelle réforme de l'Assurance chômage^[3], qui vise un objectif strictement financier sous un alibi fallacieux : *le plein emploi*. Les contours précis de ce durcissement de l'assurance-chômage ne seront connus que dans plusieurs semaines. Depuis 2017^[4] ce ne sont pas moins que 11 mesures qui ont été prises par décrets par les gouvernements Macron

Rétablir quelques réalités sur l'assurance chômage : en 2023 les recettes ont été supérieures aux dépenses, les recettes s'élèvent à 48,1 milliards d'euros, après prélèvement de l'Etat elles ne sont plus que de 45,5 milliards, les dépenses à 44,5 milliards d'euros (allocations chômeurs, financement de France travail, versement aux caisses de retraites complémentaires, etc.), « *hors prélèvements de l'Etat, les recettes seraient nettement supérieures aux dépenses* » (le Journal *les Echos*, février 2024).

Opération financière qu'il faut là aussi estimer à sa juste valeur, selon les estimations de l'Unedic, les économies réalisées seraient de l'ordre de 4,5 milliards d'euros par an mais pas avant l'horizon 2027 et « *si la conjoncture ne se retourne pas* ». Chiffre à mettre en perspective avec celui de 18 milliards d'euros qui représente l'écart entre les prévisions du gouvernement pour le déficit de 2023 prévu et le déficit réel.

* Autres pistes du gouvernement :

→ accidents et arrêts de travail, « *On a trop d'accidents au travail, trop de Français meurent au travail* », lançait Gabriel. Le 20 avril, « *une grande initiative, réunira l'ensemble des partenaires, des partenaires sociaux, les élus, les parlementaires* ». L'objectif de l'exécutif est aussi de faire des économies, la branche de la Sécurité sociale (AT-MP) consacrée aux accidents du travail et maladies professionnelles) est excédentaire de plus de 1,4 milliard d'euros. C'est pas suffisant il faut réduire les dépenses liées aux indemnités journalières, qui représentent 16 milliards d'euros et augmentent de 6 % par an, Attal, prévoit de remettre au goût du jour une piste déjà envisagée lors du budget 2024 : baisser la prise en charge des arrêts de travail.

Actuellement, dans le privé, le versement des indemnités journalières démarre à partir du 4^e jour d'arrêt. Attal, prévoit de le repousser au 5^e, au 6^e, voire au 8^e jour. Selon les scénarios, les économies estimées peuvent aller jusqu'à 1 milliard d'euros par an. Mesure qui serait appliquée à la fonction publique et le privé, pour « rétablir une sorte d'équité ». Le gouvernement ne recule devant rien, profiter de la mort des travailleurs au travail pour faire des économies, c'est méprisable et demande, de la part des travailleurs et des organisation syndicales de lutte de classes une réponse à la hauteur de cette ignominie.

→ Taxation des rentes Pour donner l'impression que tout le monde est mis à contribution, Attal lance la « *taxation des rentes* », avec dans le viseur la taxation des super profits. Reste à définir ce qu'est une « *rente* »,

pour ce faire une commission parlementaire rassemblant des parlementaires de la majorité (Renaissance, Modem, Horizon) sera créée sous la responsabilité du rapporteur du Budget, Jean René Cazeneuve. A l'assemblée Nationale, ce mercredi il laisse supposer qu'il a dans le viseur les « *superprofits* ».

Si elle a la même efficacité que la taxe sur la rente des énergéticiens, qui devait rapporter en 2023 plus de 3 milliards d'euros et n'a généré que 300 millions de recettes fiscales, les capitalistes n'ont pas de souci à se faire les profits, les super profits ne sont pas menacés par ce gouvernement à sa botte.

Le ministre de l'Economie a mis tout de suite le holà. Il a rappelé son opposition à toute taxation de superprofits et des rachats d'actions sous le prétexte fallacieux que cela pénaliserait les salariés : « *Tous ceux qui nous disent qu'il faut augmenter l'imposition des dividendes et le prélèvement forfaitaire unique oublient qu'ils vont augmenter les impôts des salariés actionnaires* ».

Selon France Stratégie, en 2020 les actionnaires salariés ont touché 2% de l'ensemble des dividendes, alors que les 0,65% les plus riches ont raflé 93 % de l'ensemble des dividendes.

Et en réalité, les actionnaires salariés ne seraient pas du tout concernés en cas d'imposition plus forte, dans la mesure où les dividendes liés à l'actionnariat salarié, dans le cadre d'un plan épargne entreprise, l'outil le plus fréquent pour ce dispositif, sont déjà exonérés d'impôt sur le revenu et ne supporte que les prélèvements sociaux. Même choses pour les plus-values, contrairement à ce qu'affirme Le Maire quand il dit que lorsque les salariés actionnaires vendent ils sont taxés. Toute chose qu'un ministre de l'économie ne peut ignorer ! C'est là aussi le signe du plus profond mépris vis-à-vis des français.

Ceux qui n'ont rien à craindre des réformes ce sont les 11 nouveaux milliardaires français portant à 53 le nombre des milliardaires (*dernier classement de Forbes*). Ce n'est pas à eux que Macron fera payer le déficit, et quand il est question d'économie de guerre ils entendent superprofits. Ils n'ont rien à craindre du gouvernement, ils peuvent dormir sur leurs deux oreilles.

Le projet du gouvernement est clair : « *rigueur* », sauf en ce qui concerne les cadeaux aux entreprises, autour de 190 milliards d'euros par an, le budget de la police (+15 milliards sur 5 ans dans la dernière LOPMI) ou de l'armée, 413 milliards pour la période 2024-2030, d'une enveloppe de 3 milliards pour l'Ukraine, 9 milliards pour la base de Toulon...

Ce n'est pas le cas de ceux qui risquent de se retrouver à la rue avec la fin de la *trêve hivernale*. La fondation Abbé-Pierre estime à 140 000 le nombre de personnes qui risquent de se retrouver à la rue, après une année 2023 où les expulsions ont atteint un record -elles ont augmenté de 50% en 10 ans. Le risque de perdre son logement touche de plus en plus de travailleurs dont les salaires ne suffisent plus à régler toutes les factures. Une situation de précarité qui ne peut que d'empirer avec les attaques du gouvernement.

Alors que le gouvernement multiplie ses attaques contre les droits élémentaires des travailleurs et des classes populaires et casse les services publics à coups d'austérité la contre-attaque et plus que jamais à l'ordre du jour. Tous les jours les ministres interviennent pour appeler à la rigueur, l'austérité, développent des discours guerriers, mènent la guerre idéologique relayés par les media pour imposer l'idée qu'il n'y a qu'un seul modèle de société possible : le capitalisme. Tous mouvements de contestation donnent lieu à des poursuites judiciaires, des peines de prison sont prononcées contre ceux qui résistent. Les luttes ne s'arrêtent pas pour autant, les travailleurs, les jeunes ne se laissent pas impressionner. Les luttes pour les salaires, contre les attaques austéritaires du gouvernement, contre le génocide en Palestine, contre les guerres qui se multiplient et menacent le monde entier se multiplient. il faut les unifier. La défense de la fonction publique, l'hôpital public, l'éducation nationale, l'enseignement public, la recherche c'est l'affaire de tous.

Les travailleurs et le peuple sont le nombre, ensemble ils représentent une force qu'ils craignent. L'union est indispensable au développement de notre combat pour obtenir un changement de politique mais pour être efficace elle doit se réaliser sur une base claire.

Développer la lutte sans concession contre le capitalisme, pour un changement de société qui passe par la liquidation du capitalisme et la construction d'une société socialiste débarrassée de l'exploitation de l'Homme par l'homme

[1]. Cf. Hebdo, n° 866 28/03/2024, *À la guerre sociale du pouvoir et du patronat répondre par la lutte et il y a urgence !*

[2]. M. Plane économiste à l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques

[3]. Hebdo, n° 866 28/03/2024, *À la guerre sociale du pouvoir et du patronat répondre par la lutte et il y a urgence !*

[4] **2019** - radiation prolongée en cas de non respect des rendez-vous à Pôle emploi (passe de 2 semaines à 2 à 6 mois), -allongement de la durée minimale de travail pour l'ouverture ou le rechargement des droits, période minimale de six mois de travail, contre un mois auparavant,

2023 - fin du droit au chômage en cas d'abandon de poste, cette mesure, prévoit qu'un salarié qui ne reprend pas son poste quinze jours après une mise en demeure est présumé démissionnaire et privé de l'assurance-chômage, allocations chômage supprimées après deux refus de CDI, etc.